Communiqué de presse
4 août 2025

Projet Perséides 2025 : extinction de l'éclairage public pour observer les étoiles filantes

À l'occasion du passage des Perséides, les communes de Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens, Saint-Sulpice, Villars-Sainte-Croix ainsi que plusieurs communes de Région Morges (Echandens, Echichens, Lonay, Lussy-sur-Morges, Morges et Préverenges) s'unissent pour offrir à la population une expérience céleste unique. Du 9 au 12 août 2025, l'éclairage public sera éteint ou partiellement éteint afin de permettre l'observation des étoiles filantes dans des conditions optimales.

Une initiative intercommunale pour redécouvrir la nuit

Le Projet Perséides, porté pour la sixième année consécutive, vise également à sensibiliser la population à la pollution lumineuse, aux économies d'énergie et à la préservation de la biodiversité nocturne.

Extinction de l'éclairage public : calendrier par commune

L'éclairage public sera éteint ou partiellement éteint selon les modalités suivantes :

Commune	Modalité d'extinction	Dates	Nuits
Bussigny	Extinction complète	9 au 12 août	4
Chavannes-près-Renens	Extinction complète	10 au 12 août	3
Crissier	Extinction partielle	10 au 12 août	3
Ecublens	Extinction complète	10 au 12 août	3
Région Morges	Extinction partielle	Echandens : 12 août	1
		Echichens : 10 au 12 août	3
		Lonay : 9 au 12 août	4
		Lussy-sur-Morges et Morges : 11 et 12 août	2
		Préverenges : 10 au 12 août	3
Renens	Extinction complète	10 au 12 août	3

Commune	Modalité d'extinction	Dates	Nuits
Villars-Sainte-Croix	Extinction complète	11 et 12 août	2
Saint-Sulpice	Extinction partielle	10 et 11 août	2

Un spectacle céleste à ne pas manquer
Chaque année, entre le 10 et le 14 août, la Terre traverse les Perséides, un essaim de météores. Cette pluie d'étoiles filantes atteint son apogée pendant les nuits du 12 au 14 août. Si le ciel est découvert, ce ne sont pas moins de 200 étoiles filantes à l'heure qui pourraient illuminer le ciel. Dans nos régions, ce spectacle est souvent masqué par la pollution lumineuse. C'est pourquoi les communes participantes encouragent également les entreprises, commerces et particuliers à éteindre leur éclairage privé dans la mesure du possible.

Activités et concours photo
Des activités nocturnes et des excursions seront proposées pour accompagner cette expérience. Un concours photo intitulé « Nuit vivante » est ouvert à toutes et tous jusqu'au 31 août 2025. Plus d'informations sont disponibles sur le site : Nos voisins sauvages Lausanne-Morges

Sécurité et recommandations
Afin de garantir la sécurité de toutes et tous :
- Les feux de circulation resteront actifs.
- La Police de l'Ouest lausannois (POL) recommande aux automobilistes d'adapter leur vitesse et aux piétons/cyclistes de porter des vêtements clairs et de se munir de lampes de poche.
- Une analyse technique menée avec le SIE, la POL et les tl a permis de définir les zones d'extinction en tenant compte des chantiers et carrefours sensibles.

Renseignements

Bussigny *Patricia Spack Isenrich*
Syndique
021 706 11 51

Chavannes-près-Renens *Jean Ceppi*
Municipal
079 799 57 72

Crissier *Nathalie Jaton*
Municipale
079 715 41 14

Ecublens *Marcos Morano*
Chef du Service des travaux publics et de l'environnement
021 695 60 15

Renens *Tinetta Maystre*
Municipale
076 407 33 81

St-Sulpice *Andrea Medrano*
Déléguée au développement durable
021 694 33 54

Villars-Sainte-Croix *Nicole Cattano*
Municipale
079 238 91 93

Région Morges *Guillaume Raymondon*
Ingénieur territorial
079 720 12 92